

Monsieur le Directeur Régional
De l'OFFICE NATIONAL DES FORETS
DE LA REUNION
Boulevard de la Providence
CS 71072
97404 Saint-Denis Cedex

Saint Denis, le 20 juillet 2020.

Monsieur le Directeur Régional,

Faisant suite à notre réunion de travail (rendez-vous) du 13 juillet, nous vous remercions pour votre accueil où nous avons pu échanger sur plusieurs points et il y en a un qui a été particulièrement débattu, à savoir le « Tangué ».

Comme vous le savez entre les zones de chasse qui se réduisent avec l'urbanisation et le braconnage, le gibier se fait de plus en plus rare. Chasse traditionnelle de La Réunion et unique sur le territoire de France, les chasseurs de tangués qui sont pour la plupart du temps des ruraux, ont subi un problème supplémentaire, le covid-19. La saison de chasse du tangué se déroule de mi-février à mi-mars.

Donc suite à la crise sanitaire, ils n'ont pu pratiquer leur passion que sur un mois.

Bien sûr, ils ne sont pas les seuls à avoir subi un préjudice. Mais nous sollicitons de votre part un effort financier sur la prochaine saison de chasse au tangué de 2021, qui se traduirait par une baisse sur le prix des licences.

Nous allons également demander le soutien de notre Fédération Nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur Régional, l'expression de mes salutations



Mr Patrick BEAUDRON

Président de la FDC 974

